



Locmalo

2024





L'année 2023 a été une année de fin de chantiers ! En effet nous avons assisté à la fin des travaux de l'EHPAD et de la MAS. Ce fut un chantier de longue haleine 10 ans entre les débuts du projet et la fin des travaux. J'en profite pour remercier les maires précédents, Jean-Michel le Cunff et Christian Perron ainsi que Michel Morvan président de Roi Morvan

Communauté à l'époque. On ne dira jamais assez que porter un tel projet sur le temps long, est un travail collectif. Merci aux anciens propriétaires et anciens locataires qui ont été facilitateurs alors même que nous n'étions qu'à la genèse du projet. Merci également à Renée Courtel présidente actuelle de Roi Morvan Communauté pour avoir suivi le dossier et maintenu le soutien de l'intercommunalité. Je remercie le personnel qui a assuré le déménagement comme des pros, qu'ils sont. Ces nouveaux équipements vont améliorer leurs conditions de travail et la qualité de l'accueil des résidents.

L'autre chantier qui se termine, sur la commune, est la rénovation de la charpente et de la toiture de l'église Saint Malo. 3 ans de travaux et de nombreux rebondissements. Nous avons procédé par étapes, la partie centrale puis la sacristie et enfin la partie ouest. La charpente et la toiture ont été rénovées dans les règles de l'art. La voûte a été refaite dans l'esprit du 16^{ème} siècle, qui réhausse le rendu du travail effectué.

Autre chantier en cours en 2023, était le reméandrage du ruisseau de Porh Glaz et du Chapelain. Le Chapelain que nous avons remis dans la zone humide devant la salle communale. Une action symbolique et importante en termes de biodiversité et de régulation de la qualité et de la quantité d'eau. C'est une action entièrement prise en charge par le contrat de bassin versant du Scorff, aucune dépense pour la commune, une action qui profite à l'ensemble du bassin versant. A Porh Glaz, le reméandrage a nécessité de passer sous la route et sous les différents réseaux dont l'assainissement. Ainsi nous avons dû reprofiler le terrain d'un côté pour retrouver le niveau d'un ancien lit. En complément de l'espace Porh Glaz, le site de l'ancienne ferme, se profile maintenant le petit vallon qui mettra en valeur le site et l'entrée du bourg.

La rénovation de la longère se passe bien et pour l'été prochain on y trouvera une médiathèque ludothèque en rez de chaussée, ainsi qu'un logement adapté aux handicaps. A l'étage deux logements de type 3 pouvant accueillir deux jeunes couples. Pour organiser le reste du site nous avons déposé un permis d'aménager. C'est ainsi que sur le site au sud, il y aura un city stade conçu avec le conseil des enfants ainsi qu'une cantine. Au nord, une Maison d'Assistantes Maternelles et la voirie pour les accès et le stationnement. C'est un beau projet structurant

pour la commune. Nous échelonons bien évidemment les travaux. La voirie dans sa version fonctionnelle mais avec les réseaux sera réalisée en 2024 pour aménager le stationnement pour les locataires et pour la médiathèque. La Maison des Assistantes Maternelles (MAM) verra le jour entre 2024 et 2025. La Cantine viendra entre 2025 et 2026 et la version finale de la voirie avec l'aménagement paysagé en 2026 et en 2027. A terme, nous aurons un ensemble d'équipements fonctionnels, regroupés en centre bourg, à deux pas de l'école et de la mairie et l'on aura mis en valeur la belle longère et les espaces verts. Nous venons de lancer une étude pour l'aménagement du bourg. C'est une étude, pour laquelle, nous voulons prendre le temps de la réflexion et de la concertation avec la population.

Nous venons d'être retenus dans le programme de revitalisation « village d'avenir » 25 communes pour 15 projets dans le Morbihan ont été retenus, ce sera un accompagnement supplémentaire pour nos projets. Nous avons proposé une déambulation fin octobre. Il n'y avait pas la foule sous la pluie froide mais il y aura d'autres temps d'échanges. La renaturation du parking de l'église, le déplacement ou pas du monument aux morts, la circulation des engins agricoles et des poids lourds, le stationnement aux abords du restaurant ou de l'école, sont autant de sujets à l'étude qui ont été abordés au cours de cette visite. L'étude portera également sur la cohérence du fonctionnement entre les différents secteurs du bourg que sont l'espace Porh Glaz, la place de l'Église, la mairie et l'école, ainsi que sur les moyens de limiter la vitesse, un beau programme.

Dans le cadre du label des petites communes de patrimoine rural nous avons été audités en 2023 et le label renouvelé, à l'unanimité, pour 7 ans.

Je ne peux terminer cet édit sans évoquer la tempête Ciaran du 2 novembre. C'est une de ces tempêtes dont on se rappelle. Les dégâts ont été significatifs. Notre commune a été moins touchée que d'autres, mais par secteur le manque d'électricité a duré plus d'une semaine. Il y a eu de la solidarité entre vous, je vous en remercie. Je souhaite également remercier les pompiers qui ont dû intervenir 4 jours de suite. Les agriculteurs et les bénévoles qui ont aidé les agents et les pompiers à dégager les routes. Les agents communaux présents sur le terrain aux côtés de la population, mais également les agents en mairie ont renseigné la population, à relancé et informer ENEDIS ou Orange, là où des interventions étaient nécessaires. Merci à toute l'équipe, au service de la population tout au long de l'année et également dans ces moments compliqués ou le service public prend tout son sens.

Je vous souhaite une belle année 2024

Bloavez mad.

SOMMAIRE

Le mot du Maire	2
Subventions	3
Budgets	4
Travaux	5
Nouveaux arrivants	6
CRPB	6
Chasse aux œufs	7
Commémorations	7
Piégeage des Ragondins	7
Mutuelle Communale	7
Inaugurations	8
Marchés	8
CCAS	9
Hôpital	10
Bibliothèque	10
Théâtre	11
Classe 3	12
Sylvia Le Mouël	12
Morbicraft	12
Conseil Municipal des Enfants	13
Illuminations	14
Ecole Couleurs d'Emaux	14-15
Les Blouses Roses	16
Foyer Laique	16
Karaté	17
Don du Sang	17
Vélo Club	18-19
Gymnastique Volontaire Pourleth	19
Kafe-Bara-Amonenn	20
La Croix Rouge	20
Jeunes Sapeurs Pompiers	21
SDIS	21
Pardon de Kerlénat	22
Pardon de Saint-Eugène	22
Randonnée Pourleth	22
Pardon de Longueville	22
ALSH	23
Maison des Jeunes	24
AMPER	24
Présence Verte	25
Portage de repas	25
Élections Européennes 2024	26
Chiens et Chats errants	26
Boîtes aux lettres	27
Urbanisme	27
Tontes et travaux	27
Rénovation Énergétique	28
Territoire Zéro Chômeur	29
Recensement Militaire	30
Les déchets sur Roi Morvan Com.	31-32-33
Déchetterie	33
Tarifs cimetiére	34
Tarifs salle et autres	35

REMERCIEMENTS

Remerciements à la Commission Communication
Jean-Charles Lohé, Jérôme Le Tadic, Christine Droual,
Carine Le Cunff, Chrystel Lombard, Aurélie Le Dain,
Delphine Pothier & Lise Philippe.

Imprimé sur papier PEFC



Subventions 2023

Amis de la chapelle et de la fontaine de Longueville	3 000,00 €
Anciens d'AFN Locmalo	150,00 €
Association de don de sang bénévole de la région de Guémené s/ Scorff	100,00 €
Association des amis des résidents de l'hôpital Alfred Brard	100,00 €
Association des parents et amis des résidents de la MAS Les Bruyères	100,00 €
Association Le Pas-Sage	100,00 €
Association Roch (Ciné Roch)	500,00 €
Association La Gourinoise contre le cancer	100,00 €
Association Handball Pélémiois	50,00 €
Association Soins palliatifs du Pays Pourleth	150,00 €
Association Tous vers l'emploi (1,50 € / h.)	1 354,50 €
Croix rouge française du Roi Morvan	100,00 €
Fête de l'andouille	300,00 €
FNATH "Association les accidentés de la vie"	60,00 €
Foyer laïc de Locmalo (40 € / élève Locmalois)	2 000,00 €
Groupement jeunes du Pays de Guémené Pourleth (50 € / enfant)	1 050,00 €
Gymnastique volontaire Pourleth	150,00 €
Karaté Shukokai Locmalo	300,00 €
Kreiz Breizh Elite (KBE) - Course cycliste	2 000,00 €
Les restos du cœur - Association départementale du Morbihan	200,00 €
Rêves de clown	100,00 €
Union départementale des sapeurs pompiers du Morbihan	150,00 €
Vélo club de Locmalo	600,00 €
TOTAL	12 714,50 €



Budget Principal BP 2023

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	226 860,00 €
Charges de personnel	280 200,00 €
Autres charges de gestion courante	164 077,80 €
Charges financières	9 500,00 €
Charges exceptionnelles	500,00 €
Virement à la section d'investissement	46 144,20 €
TOTAL	727 282,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Atténuations de charges	5 000,00 €
Produits des services, du domaine	22 000,00 €
Impôts et taxes	401 545,00 €
Dotations et participations	226 537,00 €
Autres produits de gestion courante	22 000,00 €
Produits exceptionnels	200,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	50 000,00 €
TOTAL	727 282,00 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Immobilisations incorporelles	2 000,00 €
Immobilisations corporelles	277 832,59 €
Immobilisations en cours	2 023 167,41 €
Emprunts et dettes assimilées	33 000,00 €
Participations	5 000,00 €
TOTAL	2 341 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Subventions d'investissement	1 756 747,63 €
Emprunts et dettes assimilées	173 629,13 €
Apports, dotations et réserves	163 799,68 €
Virement de la section de fonctionnement	46 144,20 €
Excédent d'investissement reporté N-1	200 679,36 €
TOTAL	2 341 000,00 €

Budget Assainissement BP 2023

DÉPENSES D'EXPLOITATION	
Charges à caractère général	31 370,03 €
Charges financières	100,00 €
Transferts entre sections	20 000,00 €
TOTAL	51 470,03 €

RECETTES D'EXPLOITATION	
Redevances	25 000,00 €
Transferts entre sections	6 500,00 €
Excédent d'exploitation N-1	19 970,03 €
TOTAL	51 470,03 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Immobilisations corporelles	16 560,00 €
Immobilisations en cours	128 789,78 €
Transferts entre sections	6 500,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	151 849,78 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Subventions d'investissement	9 660,00 €
Transferts entre sections	20 000,00 €
Excédent d'investissement reporté N-1	122 189,78 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	151 849,78 €

Budget Lotissement BP 2023

DÉPENSES D'EXPLOITATION	
Transferts entre sections	92 842,95 €
Déficit de fonctionnement reporté	47 090,20 €
TOTAL	139 933,15 €

RECETTES D'EXPLOITATION	
Autres produits de gestion courante	47 090,20 €
Transferts entre sections	92 842,95 €
TOTAL	139 933,15 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
En cours de production de biens	92 842,95 €
Déficit d'investissement reporté	92 842,95 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	185 685,90 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
En cours de production de biens	92 842,95 €
Emprunts et dettes assimilées	92 842,95 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	185 685,90 €

Travaux 2023

Espace Porh Glaz

Après démolition du hangar et du local du vélo club en début d'année 2023, les travaux ont commencé. Le vélo-club sera déplacé dans la petite grange, en cours de rénovation elle aussi. Des toilettes publiques seront construites là où se trouvait le poulailler, juste à côté de la grange.

A l'étage de la longère, 2 logements type t3 sont en cours d'aménagement et un logement PMR au rez-de-chaussée dans la partie droite. Le reste du rez-de-chaussée deviendra une médiathèque-ludothèque, qui remplacera la bibliothèque actuelle.

Le multi-sport est implanté sur le site au plus près de l'école.

Derrière la longère, une MAM (Maison d'Assistante Maternelle) va être construite. Elle pourra accueillir 16 enfants avec 4 assistantes maternelles.

La voirie va être aménagée sur le site pour desservir la médiathèque, la future cantine, les logements et la MAM avec des places de parking supplémentaires près de l'école.

Eglise



Les travaux de l'église sont enfin terminés. Outre la charpente et la toiture, l'électricité et le chauffage ont été remis aux normes. Un paratonnerre a été rajouté sur le clocher ainsi qu'un coq tout neuf. Celle-ci a été ouverte ponctuellement au public lors de la rando pourleth. Nathalie Le Pen était venue retracer l'historique de l'église et en expliquer les particularités architecturales.

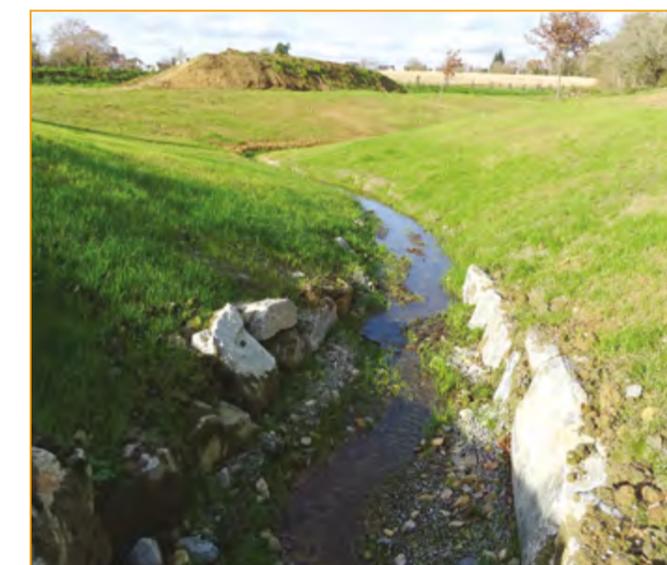
Lors des journées du patrimoine l'église de Saint-Malo faisait partie des coups de cœur de la région. Ce sont environ 70 personnes qui sont venues visiter l'édifice et voir l'expo photos

des travaux. Léo Goas l'architecte, des bâtiments de France en charge de la rénovation, est venu faire une conférence sur l'église et son histoire.

Voirie

Lors de l'année écoulée, c'est la route de Pont Mein et de Kerlémat qui ont été refaites.

Reméandrage



Le ruisseau de Porh Glaz, qui se jette dans le Chapelain, affluent du Scorff, a retrouvé son lit duquel il avait été déplacé par le passé. Après 6 semaines de travaux, la renaturation du ruisseau en aval et en amont de la route, où un nouvel ouvrage de franchissement a été mis en place et a permis d'augmenter le linéaire du ruisseau et d'augmenter sa sinuosité. Le risque d'inondation sera donc moindre à l'avenir. Le Chapelain a lui aussi été remis dans son lit d'origine plus bas que le parking de l'église. Ces travaux sont soutenus et portés par le bassin versant du Scorff dans un objectif d'amélioration de la qualité de l'eau, et n'ont donc rien coûté à la commune de Locmalo.

Elagage

Afin de faciliter le déploiement de la fibre sur la commune de Locmalo, qui doit se faire courant 2024 et pour faciliter les travaux et l'entretien des routes de la commune, un plan d'élagage a été mis en place par la commune. Tous les propriétaires concernés ont reçu un courrier leur demandant de faire le nécessaire sur les parcelles concernées. Pour ceux qui ne le peuvent pas, la commune effectuera les travaux par l'entremise d'une entreprise, et seront facturés au temps passé.



Nouveaux arrivants

La cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants s'est déroulée le 24/02/2023, dans la salle du Chapelain. Jean-Charles Lohé, maire, a accueilli la vingtaine de nouvelles familles arrivées sur la commune en 2022. Chacun a reçu le kit du nouvel habitant avec une carte de bibliothèque et des documents informatifs. Et 5 bébés nés en 2022 ont reçu un doudou de bienvenue. Le tout s'est terminé par un pot de bienvenue afin de faire connaissance avec les nouveaux venus.

CPRB



Jean-Luc GUILLOUX,
Président des Communes de Patrimoine Rural de Bretagne.

L'association « Commune de Patrimoine Rural de Bretagne » a été créée en 1987 par des maires soucieux de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager de leur commune. Toutes les communes ne peuvent pas prétendre à ce label. Locmalo l'a obtenu en 2016, et l'a renouvelé cette année après la réalisation d'une étude qui comprend un recensement détaillé, qualitatif et quantitatif, du patrimoine architectural de la commune.

61 villages ont été recensés sur la commune de Locmalo. 31 villages sont retenus dans le cadre du label « Communes du patrimoine rural de Bretagne » soit 51 % du territoire.

Pour la qualité du patrimoine bâti du bourg, sur 76 éléments bâtis recensés, 47 peuvent être retenus dans le cadre du label, soit 62 %.

3 villages sont notés comme remarquables : Kergann Meur, Menoray, Toulbouedo. 10 comme très intéressants, 11 comme intéressants et 7 de moindre intérêt.

Chasse aux Œufs



Cette année, avec le conseil municipal des enfants, il a été décidé d'organiser une chasse aux œufs dans le parc du Chapelain pendant les vacances de Pâques. Pour cela, les enfants ont inventé des devinettes et charades, qui ont été cachées dans le parc et auxquelles il fallait répondre pour obtenir les chocolats en récompense des efforts fournis.

Commémorations



Cérémonie du 19 mars 2023



Cérémonie du 11 novembre 2023

Ragondins



Les piègeurs de ragondins et le responsable technique de la fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON) se sont réunis pour la fin de la campagne le 17 novembre dernier.

La 22^{ème} campagne de piégeage de ragondins a eu lieu sur la commune entre le 9 octobre et le 17 novembre. Les 4 piègeurs habilités sur la commune ont capturé 22 ragondins cette année, soit un peu moins que l'année précédente. Dans le département, se sont 1200 bénévoles qui se mobilisent tous les ans pour lutter contre les ragondins. Ces rongeurs importés d'Amérique et qui n'ont pas de prédateur naturel en France, sont porteurs de nombreuses maladies dont la leptospirose qui est transmissible à l'homme. Outre les maladies, ils détériorent les berges des rivières, plans d'eau, lagunes... où ils s'installent.

Chaque commune signe une convention avec la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles. A Locmalo, les piègeurs ne sont plus que 4. Si vous êtes intéressé pour les aider ou devenir vous-même piègeur, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Mutuelle Communale

Pour rappel, la mutuelle communale est toujours en cours, vous pouvez en bénéficier via l'agence AXA de Guéméné sur Scorff ou l'agence MUTUALE. Des flyers explicatifs avec les coordonnées des prestataires sont disponibles à la Mairie.

A ce jour, vous êtes déjà nombreux à en avoir bénéficié. N'hésitez pas à vous renseigner, ce service est là pour répondre à vos besoins.



Inaugurations

Rue des frères Hubert

Le samedi 28 octobre, la rue des Frères-Hubert (Raymond et Louis) a été inaugurée. Il s'agit de la rue qui dessert l'hôpital au niveau de Sainte-Christine. Les élus, accompagnés du conseil des enfants et des neveux et nièces des deux anciens maires, l'un de Guémené et l'autre de Locmalo, étaient présents.



Rue Louis-Marie Le Bouëdec

Après l'hommage rendu par l'école de gendarmerie de Châteaulin à Louis-Marie Le Bouëdec, ancien gendarme et résistant mort le 18 juin 1944 et inhumé à Locmalo. La mairie de Locmalo a inauguré le 17 juin dernier, la rue de la zone du Colzen en présence du conseil des enfants et de membres de sa famille.



Marchés

Les marchés estivaux ont été, cette année encore, un franc succès. Ces événements sont réalisés dans le but de créer du lien social : entre Locmalois et Locmalaises, avec nos voisins des communes alentours, avec les personnes de passage, et intergénérationnel.

En effet, la convivialité est de mise durant ces soirées de marchés. Tout d'abord, avec nos nombreux exposants (alimentaire, déco, textiles, bijoux...), qui sont fidèles depuis des années. Nous les remercions chaleureusement de leur présence, et également car ils sont nos premiers ambassadeurs, et cela nous permet d'accroître notre nombre d'étals. Ensuite, nos marchés sont également animés avec la présence des enfants (ateliers théâtre et photo, encadrés par Anthony Fortune), un grand bravo à eux pour leur représentation. Merci au duo de chanteuses bretonnes venues cette année encore. Ces animations rendent la rue Jean Le Bris pleine de vie le temps de quelques heures, avec la joie de trinquer à la terrasse de l'Escale.

Nous avons également organisé notre deuxième marché de Noël avec la présence de 25 exposants. Nous avons pu compter sur la présence du Père Noël, avec qui les enfants ont pu échanger quelques mots avant de repartir avec leur photo. En effet, nos apprentis photographes étaient de nouveau présents pour participer à l'évènement. Cette idée de photo a été proposée par le Conseil Municipal des Enfants.

Merci Père Noël d'avoir donné de votre temps en cette période si chargée pour vous !

Dates à retenir

Mardi 7 Mai 2024
Mardi 4 Juin 2024
Mardi 9 Juillet 2024
Mardi 6 Août 2024
Mardi 3 Septembre 2024

CCAS

La traditionnelle galette des rois a été dégustée le samedi 04 février à la salle du Chapelain. C'est ainsi que plusieurs retraités, une soixantaine environ, accompagnés par les enfants de la commune, se sont rencontrés autour de jeux de sociétés. Un moment de rencontre intergénérationnelle très apprécié des uns et des autres.

Le jeudi 1^{er} juin, le CCAS a organisé une journée « Croisière sur le Golfe du Morbihan » avec déjeuner à bord (buffet campagnard).

Tous les retraités de la commune étaient invités, 75 personnes se sont inscrites, le prix de la journée était de 70 €/personne (transport compris : car QUINIO), seulement 27 € étaient demandés par participant, le reste étant offert par le CCAS.

Une journée bien remplie : départ de LOCMALO à 9h30, 12h00 à BADEN, embarquement pour la croisière sur le Golfe avec escale sur l'île d'ARZ, retour à Locmalo à 18h30 et durant toute cette magnifique journée, un soleil radieux, qui a permis de faire de superbes photos souvenirs, dans une super ambiance comme à l'accoutumée.

Ce genre de sortie est très apprécié par les retraités, qui bien souvent, découvrent des lieux qu'ils n'avaient pas encore visités, donc très enrichissant.

Le samedi 30 septembre, les Locmalois âgés de + de 70 ans sont conviés à venir partager un repas à la salle du Chapelain. Un très bon repas préparé et servi par Renaud LEVESQUE et son équipe. 88 personnes étaient présentes, un



nombre en hausse par rapport à 2022 (+ 13) et surtout de « nouvelles têtes », soit des nouveaux arrivants, soit des « jeunes » retraités, une satisfaction pour les membres du CCAS, qui se réjouissent que les activités proposées soient appréciées.

Le samedi 04 novembre devait avoir lieu la sortie au cinéma de Guémené-Sur-Scorff, où les membres du CCAS avaient choisi un beau film à partager avec tous les retraités de la commune.

Chacun avait reçu dans sa boîte aux lettres, une invitation : 62 personnes s'étaient inscrites, mais malheureusement, la tempête « CIARAN » est passée par là dans la nuit du 1^{er} au 02 novembre, entraînant de nombreuses coupures d'électricité et obligeant le cinéma à annuler la séance.

Ce n'est que partie remise...

Suite à cette tempête, plusieurs maisons ont été privées d'électricité et donc parfois, de chauffage pendant plusieurs jours.

La solidarité entre voisins a été efficace et la mairie ainsi que les membres du CCAS, ont également proposé leur service

pour installer un groupe électrogène par exemple, ou simplement de quoi charger un téléphone portable autour d'un café chaud. Cela remontait le moral et apportait un peu de chaleur au corps comme au cœur ! MERCI à tous.

Dernière activité de l'année : la distribution des colis de Noël aux personnes de + de 70 ans n'ayant pu participer au repas du mois de septembre pour des raisons de santé.

Le samedi 16 décembre, les membres du CCAS ont rendu visite à 54 personnes, soit à domicile, soit à l'Ehpad, pour leur offrir un sac garni de produits très appréciés au moment des fêtes de Noël.

Ces visites sont l'occasion de prendre des nouvelles des uns et des autres et d'apporter un peu de réconfort à chacun.

Une année très animée se termine et les membres du CCAS réfléchissent déjà à l'année prochaine, afin de vous proposer de nouvelles activités récréatives et une belle sortie aux beaux jours.

L'équipe du CCAS travaille toujours dans une très bonne ambiance et chacune participe à toutes les activités, ce qui contribue au succès de celles-ci.

Un GRAND MERCI à toutes et à Jean-Charles bien sûr !

Bonne année 2024 et Bonne Santé à tous.

Hôpital



Après 3 ans de travaux, le nouvel hôpital Alfred-Brard a ouvert ses portes au public le 13 mai. Les élus et habitants des environs ont pu visiter ce nouvel équipement qui a accueilli les résidents de l'ancien hôpital inauguré en 1927 à partir de la fin mai. Implanté sur un site de 3 ha sur la commune de Locmalo et proche de la D1 qui lui permet un accès direct.

Le nouvel établissement de 11200 m², comprend 150 lits pour l'hébergement des personnes âgées dépendantes, dont 148 en chambre individuelle et de 40 lits en médecine dont 36 en chambre individuelle. L'équipement comprend des salles de consultation, d'ergothérapie et le SSIAD. Il est équipé d'une buanderie et d'une cuisine aux

dernières normes en vigueur, qui en plus de l'hôpital, fourni les repas pour le portage à domicile et, devrait à terme fournir l'école de Locmalo et de Guémené via un GIP.

Le coût de l'opération est d'environ 25 300 000€ subventionnés à 45% par les services de l'état et autres. Sur le même site une nouvelle maison d'accueil spécialisée a été réalisée et inaugurée le 26 septembre. La trentaine de résidents a pu déménager dans leur nouveau foyer. Toutes les chambres ont une salle d'eau et des toilettes, ce qui est un vrai plus pour les résidents.

Bibliothèque

La bibliothèque de Locmalo vous propose tout au long de l'année des animations : le concours de poésies, lecture offerte, soirée jeux, atelier minecraft, concours ciné'mai en partenariat avec le Ciné'Roch de Guémené, une représentation du collectif du Grand théâtre de Lorient, dans le cadre de la Fabrique de territoire. Toutes ces activités ont reçu un bel accueil et seront reconduites pour cette année.

Dès début février, vous pourrez nous proposer vos œuvres pour le concours de poésies, dont le thème cette année est la GRÂCE.

Les dates de ces événements seront transmises via notre page Facebook, par voie d'affichage et de presse.

Tout au long de l'année 2023, nous avons travaillé à la création d'un réseau communautaire baptisé Gwezenn, qui signifie arbre/arborescence. Un réseau

fort de bibliothèques/médiathèques de Roi Morvan Communauté.

Avec la création du réseau, les adhérents à la bibliothèque auront accès à l'ensemble du catalogue des bibliothèques/médiathèques du réseau : Locmalo, Ploërdut, Lignol, Le Croisty, Guiscriff, Gourin, Lanvenegen, Plouray, Meslan et Langonnet. Le déploiement du portail permettra de faire des réservations en ligne et de récupérer vos ouvrages à la bibliothèque de Locmalo. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous rendre visite.

La bibliothèque de Locmalo, va subir de profondes transformations en 2024, elle devrait emménager à l'espace Porh Glaz au milieu de l'année et proposer un espace plus important, un espace dédié aux plus jeunes, aux ados avec un espace multimédias, et un espace adultes.

Si vous souhaitez intégrer l'équipe de bénévoles, merci de prendre contact avec la mairie ou à la médiathèque aux heures d'ouvertures.

Horaires : Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h le samedi de 10h à 12h ou par mail : bibliotheque.loc@gmail.com.



Théâtre



Après «Scrooge» en décembre 2022 et «J'ai trop d'amis» en mai 2023, des enfants de l'atelier théâtre de LOCMALO ont assisté à la première de «Nos matins intérieurs» au Grand Théâtre de Lorient.

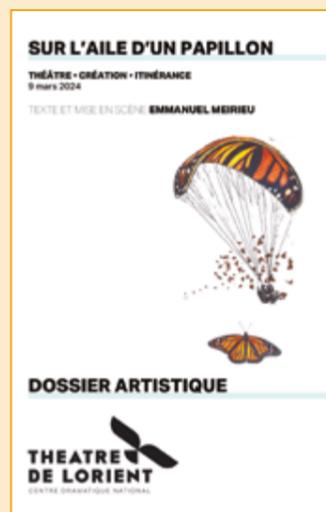
Nos matins intérieurs est la rencontre entre le Quatuor Debussy et les jongleurs du Collectif Petit Travers autour de l'œuvre musicale de deux compositeurs : Henry Purcell et ses fantaisies baroques qui contrastent avec la musique de Marc Mellits, empreinte de culture populaire. Dans ce spectacle total, qui se veut aussi beau pour les oreilles que pour les yeux, le dialogue entre les disciplines opère et l'énergie se décuple sans modération.

Avec les musiciens du Quatuor Debussy et les jongleurs du collectif Petit Travers : Eyal Bor, Julien Clément, Rémi Darbois, Amélie Degrande, Bastien Dugas, Alexander Koblikov, Taichi Kotsuji, Carla Kühne, Emmanuelle Ritoux, Anna Suraniti.

Depuis la mise en place de l'atelier théâtre par la commune de LOCMALO, c'est la troisième sortie proposée aux enfants. Cette sortie a pu être réalisée grâce aux accompagnateurs, au soutien de la municipalité et au prix gagné aux trophées de la vie Locale organisés tous les ans par le Crédit Agricole.

Avant cela, le samedi 27 mai, des jeunes élèves locmalois, accompagnés de leurs parents, se sont rendus au CDDB de Lorient pour assister à la représentation de la pièce de théâtre « J'ai trop d'amis » de David Lescot, être ou ne pas être populaire, telle est la grande question qui est au cœur de «J'ai trop d'amis», véritable manuel de survie pour élève entrant au collège. En collaboration avec le Théâtre de Lorient, cette soirée organisée par Anthony Fortune, avec l'accompagnement de M^{me} Solène Bordereau, chargée de relation avec le public au théâtre de Lorient, fut un bon moment partagé entre des futurs collégiens et leurs parents. Ce projet a été financé par le prix obtenu pour ce projet aux trophées de la vie Locale, organisé par le crédit Agricole.

Pour tous renseignements, réservations :
bibliotheque.loc@gmail.com



Pour la 3^{ème} année consécutive la commune de Locmalo intègre le projet La Fabrique de Territoire, porté par le Grand théâtre de Lorient, et permet aux Locmalois d'assister à un spectacle vivant.

Cette année il s'agit de Sur l'aile d'un papillon, écrit et mis en scène par Emmanuel Meirieu, avec Julien Chavrial et Nicolas Moumbounou.

Note d'intention : Le monarque est le seul insecte capable de traverser plus de 5000 km pour rejoindre en un aller simple la chaleur du Mexique où il hiberne. C'est alors plusieurs millions de papillons qui envahissent le ciel. On dit d'eux qu'ils portent sur leurs ailes l'âme des défunts. Menacés aujourd'hui par les pesticides,

les papillons monarques sont entourés de gardiens et de protecteurs. C'est pour donner une voix à leur déclin que le 5 mai 2021, un parapentiste s'est envolé du Canada pour rejoindre le Mexique, empruntant la route de leur migration, ouvrant une voie dans le ciel sur son parapente aux couleurs du monarque, guidé par les nuées de papillons, survolant le désert d'Arizona, les montagnes du Montana jusqu'à la cordillère néo-volcanique mexicaine. C'est cette aventure singulière, une odyssée d'aujourd'hui, celle d'un parapentiste entouré de papillons, que nous vous proposons de découvrir.

La représentation de théâtre est déjà prévue pour le vendredi 31 mai 2024.

Classe 3



Le 28 octobre les natifs de la classe 3 se sont réunis pour une journée de retrouvailles. Après le dépôt de la gerbe au monument aux morts, et la photo, la 40aine de convives s'est retrouvée à la salle du chapelain pour un apéritif avant de passer à table. La doyenne de la journée était Marie-France Baranger (80 ans) et la plus jeune Agathe Audic-Capdevielle née le 22 août. La soirée s'est terminée par un buffet froid pour ceux qui le voulaient.



Sylvia Le Mouël

Sylvia est originaire de Locmalo. Elle a commencé sa collaboration avec la Mairie comme agent recenseur début 2023. En août 2023, la commune refait appel à elle pour préparer la campagne d'élagage prévue fin 2023. Elle restera avec nous à l'accueil du public en Mairie et pour suivre la campagne d'élagage en cours, jusqu'en fin d'année 2024.

Morbicraft

Jeudi 23 février, les huit enfants de LOCMALO qui ont participé à l'atelier Morbicraft, se sont rendus à Erdeven, pour participer à la journée de rencontre organisée par la médiathèque départementale du Morbihan.

Au programme, visite d'une partie du site mégalithique, dolmen de Mané Croc'h, le tertre de Lannec er Gadover et les alignements de Coët er Blei, plus connus sous le nom de chaise de César.

Après un pique-nique en compagnie des 70 autres participants, place à une après-midi jeux de sociétés et jeux vidéos.

Les efforts pour réaliser les 10 défis de cette 6^{ème} édition du projet Morbicraft ont été récompensés par une belle 3^e place.

Bravo à vous !!



Le samedi 13 mai 2023 un nouveau conseil municipal des enfants a été élu. La plupart des enfants du conseil précédent se trouvant en limite d'âge, c'est un nouveau conseil qui prend la relève pour 2 ans.

Les nouveaux élus sont : Fortune Nell, Le Tadic Lou-Ann, Le Tenier-Croizer Maëlya, Burkmann Eléa, Bizien Mei, Hautot Adèle, Le Mouël Lilly, Le Mouël Tara, Marchesan Enzo, Pothier Lillian, Travert Louhane.

Ils ont plein de projets :

- Rajouter des jeux dans le parc
- Fabriquer des mangeoires à oiseaux et des pièges à frelons
- Organiser un atelier de bricolage
- Faire un jardin



- Organiser un atelier pour découvrir de nouveaux sports
- Organiser un concours photo
- Sécurité de la route de Séglien
- Arrêt de bus route de Séglien
- Géocaching
- Refaire halloween
- Ramasser des déchets dans le bourg
- Poursuivre les rencontres intergénérationnelles

Les enfants ont aussi participé à la vie publique en participant à la randonnée Pourleth, pour le ravitaillement et en ramassant des déchets rencontrés en chemin. Ils ont été présents lors de l'inauguration de la rue des frères Hubert, et ils ont aussi participé aux commémorations du 11 novembre.



HAPPY
Halloween

Le Conseil des Enfants a organisé le samedi 28 octobre le rituel défilé et goûter d'Halloween. Une vingtaine d'enfants, faisant plus peur les uns que les autres, se sont retrouvés pour aller chasser les bonbons dans quelques rues de Locmalo.

Illuminations de la maison de M. et M^{me} Malardé



Couleurs d'Émaux



A la rentrée de septembre 2023, l'école couleurs d'émaux à Locmalo a accueilli 52 élèves. Une nouvelle enseignante est arrivée à l'école, Eloïse Berthou qui remplace Thomas Poussier. Elle prend en charge cette année les 21 élèves de maternelle, de la petite section à la moyenne section, avec l'aide d'Anthony Fortune. Audrey Le Fur a pris la classe des 14 élèves de grande section, CP et CE1, et Françoise Kerbiquet assure toujours la direction de l'école et prend en charge les 17 élèves de CE2-CM1 et CM2.

L'année 2023 a été une année riche en projets et activités.

Dès le mois de janvier, les élèves se sont rendus au Salon du Livre de Guémené et ont reçu la visite d'illustrateurs dans leur classe. Les élèves de Locmalo ont la chance de faire partie du secteur du Centre d'animation du pays du Roi Morvan. Cela leur permet d'assister à des spectacles pour enfants. Les élèves du CP jusqu'au CM2 ont participé à la chorale et se sont produits



au mois de juin, à la salle de Tronjoly, avec d'autres élèves du secteur.

Comme chaque année, les élèves ont pu se rendre au cinéma de Guémené sur Scorff, pour voir 3 films de la sélection école et cinéma. Cela permet d'éveiller la sensibilité et la créativité des élèves à travers le plaisir du cinéma et de découvrir en salle des œuvres cinématographiques d'origines diverses. Les élèves de CM1-CM2 ont l'habitude de voir un film en version originale sous-titrée tous les ans.

Aux beaux jours, une fois par semaine, les élèves de maternelle sont allés faire l'école dehors devant la salle du Chapelain. Un dispositif qui permet aux enfants de travailler autrement dans un plus grand espace et de tisser des liens avec l'environnement et les autres.

Les rencontres sportives sont des rendez-vous importants pour les élèves. Cette année, les élèves se sont rendus au Cross de Guémené sur Scorff.

Au mois de mai, ils ont également participé à une rencontre basket à Locmalo, organisée par les enseignants du réseau d'écoles Kelenn (Locmalo, Persquen, Lignol).

Les élèves du CP au CM2, comme tous les ans, sont allés à la piscine du Faouët, toutes les semaines, à partir du mois de mars jusqu'à la fin de l'année.

Au mois de juin, les élèves du réseau ont de nouveau passé une journée sur leur vélo. De la toute-petite section au CM2, chacun avait apporté son vélo et son casque pour participer aux activités organisées par l'équipe enseignante, à l'étang du Dordu de Langoëlan. Les élèves de CM1 et CM2, quant à eux, ont parcouru près de 27 km tout au long de la journée, en partant de Locmalo le matin pour rejoindre Langoëlan, puis en repartant après le pique-nique en empruntant les routes et les chemins environnants, afin de rejoindre l'école. Les enfants et les adultes ont tous été ravis de cette journée sportive et ensoleillée !

Les élèves de l'école ont également présenté 2 spectacles sur le thème des contes, un avant Noël à la salle polyvalente et un lors de la kermesse qui a eu lieu en fin d'année scolaire dans la cour de l'école.

L'année s'est achevée avec un barbecue offert par la municipalité de Locmalo. Les élèves ont passé leur dernière journée d'école dans le parc devant la salle polyvalente. Les élèves de CM2, sont repartis pleins de souvenirs et de larmes vers une nouvelle aventure, le collège.

L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves qui accompagnent lors de sorties scolaires. Un grand merci également à la Mairie, et au Foyer Laïque de l'école, qui organise des actions pour financer les projets de l'école.



Les blouses roses

Rencontre intergénérationnelle

Le lundi 13 février, les blouses roses de l'hôpital Alfred Brard de Guémené Sur Scorff ont invité le conseil municipal des enfants de Locmalo à passer l'après midi avec les résidents.

A l'ordre du jour plantation d'oignons de tulipes que les résidents ont ramené dans leur chambre.

Super après-midi.



Foyer Laïque

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, le foyer laïque a organisé diverses actions : un rougail saucisses, une vente de pizzas à emporter, buvette, participation au marché de Noël de la commune, le spectacle de Noël avec des cadeaux, une vente de samoussas, la participation aux chocolats de Pâques, un troc et puces avec grillades, et bien sûr une belle kermesse début Juillet avec repas le midi, nous avons également été bénévoles à la fête de l'andouille en Août dernier.

Toutes ces activités ont remporté un franc succès auprès des locmalois et des familles des élèves de l'école. Encore une fois, c'est grâce à l'équipe du foyer et à la participation active des parents d'élèves que nous avons pu mener à bien toutes ces manifestations. Les bénéfices issus de ces dernières, ont permis de financer de nombreux projets au profit des enfants de l'école : des rencontres avec des poètes, balades contées, achat de nouveaux jeux, et bien sûr nous prévoyons un nouveau voyage pour les élèves (courant Mars 2024).

Voici le nouveau bureau pour l'année 2023/2024 qui se compose de :

Président : Jérôme Fontbostier
Trésorière : Aurélie Pouhin
Secrétaire : Solène Le Mouel
Vice-président : Jocelin Hervouet
Trésorière adjointe : Typhaine Guernevé
Secrétaire adjointe : Lénaïg Le Metayer

Cette année, le Foyer Laïque a déjà organisé une vente de pizzas à emporter, avec 130 pizzas vendues, un rougail saucisses à emporter (02/12/23). Nous avons également d'autres projets pour récolter des fonds : tenir une Buvette au marché de Noël de Locmalo, ainsi que pour l'Arbre de Noël de l'école, un autre repas le 17 février, prévoir la chasse aux œufs de Pâques avec la mairie. Nous aimerions organiser une journée grillades, activités grands et petits, le 13 Avril et organiser la Kermesse et

une nouvelle participation à la fête de l'andouille 2024.

Nous vous rappelons que pour limiter le gaspillage, toutes les manifestations organisées par le foyer se font uniquement sur réservation au 06 79 77 79 14 (appel ou sms) ou par mail : foyerlaiclocmalo@gmail.com.

L'objectif de ces manifestations est de pouvoir offrir de nouvelles activités toujours plus intéressantes aux enfants, de financer l'achat de matériel comme des jeux, du matériel pour des activités de motricité, de financer l'adhésion USEP (Cross), les déplacements en bus, sorties scolaires...

Le Foyer Laïque de l'école de Locmalo tient encore à remercier tous les parents qui accompagnent les enfants dans les différentes activités scolaires. De plus, il nous tient à cœur de remercier les parents qui s'investissent dans les manifestations et les personnes qui participent aux diverses activités, proposées tout au long de l'année, et des locmalois qui, à chaque repas, sont fidèles au rendez-vous.

Le bureau du foyer Laïque



Karaté

Le club sportif de karaté de Locmalo, créé il y a un an, a entamé sa deuxième saison. L'engouement pour ce sport ne se dément pas dans Locmalo et commence à rayonner sur les communes alentours. Les entraînements ont repris début septembre 2023 et depuis peu l'association locmaloise possède des tatamis, récupérés pour une somme symbolique, auprès du club de judo Lorient Armorique.

Les élèves, bien plus nombreux que la saison passée, peuvent s'entraîner maintenant le lundi et le jeudi. Ce qui conforte le bureau de l'association dans son idée qu'il manquait une offre de sport de combat/loisir dans le secteur de Locmalo.



Deux élèves du groupe enfant, Enzo et Pierrot ont participé au Challenge Berger de Plumelin en octobre 2023, une rencontre pour débutants, sans enjeu, mais qui a permis à ces deux élèves de découvrir la compétition et de se mesurer à d'autres enfants de styles différents.

Et déjà quelques médailles pour les élèves de l'association sportive, notamment en Championnat Départemental et lors de la Coupe du Morbihan qui se sont déroulés en novembre, d'où quatre élèves sur cinq remportent une médaille. On notera Vincenzo Rosa, vice-champion départemental et Gwenolé Hautcolas, qui accède à une troisième place, chez les seniors ainsi que Alessandro Rosa (pupille) et Enzo Marchesan (benjamin) qui terminent troisièmes, chacun dans leur catégorie respective en combat. Pierrot Hautcolas (pupille) qui participait également termine au pied du podium.



Nous attendons maintenant les prochaines compétitions. A noter que le club a organisé une compétition interne en janvier : La coupe du Samurai, qui permettra aux élèves de se mesurer à leurs partenaires de tatamis et aux entraîneurs de sélectionner les éventuels futurs compétiteurs.

Contacts :

karateshukokai56@gmail.com
<https://karatelocmalo.jimdofree.com>
 Facebook

Don du Sang

Les réserves de sang sont à un niveau extrêmement faible, moins de 90000 poches de sang sont actuellement disponibles, alors qu'il en faudrait au moins 110000 pour assurer les besoins à venir sur le territoire français.



Acteur central du système de santé, l'établissement du sang est un maillon essentiel de l'économie de partage qu'il exerce de manière singulière à travers ses valeurs fondamentales : volontariat, bénévolat, anonymat et non profit. Merci de vous mobiliser, vous êtes âgé de 18 à 70 ans, prenez rendez-vous sur le site de l'EFS : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Les collectes de dons de sang pour l'année 2024 auront lieu les : **Vendredi 22 Mars, Lundi 17 Juin, Jeudi 19 Septembre, Vendredi 20 Décembre à la salle polyvalente de Guémené Sur Scorff.**

Locmalo Vélo Club

Le Vélo Club de Locmalo a tenu son assemblée générale samedi 11 février 2023.

Le bureau accueille de nouveaux membres :

Président : Eric Chevray - **Vice-Président :** Patrice Droual - **Trésorière :** Hélène Le Gros - **Trésorière adjointe :** Jocelyne Gargasson - **Secrétaire :** Fabienne Lohé - **Membres actifs :** Vincent Robic et Damien Morvan pour le vélo ; Clarisse Chevray, Nathalie Blais et Evelyne Beaulavon pour la marche.

Le club de vélo qui adhère à la FFCT prend en charge une partie de la licence, soit 31€ et 20€ est à charge du licencié, mais cette licence n'est pas obligatoire. Cette licence a pour but d'assurer par exemple le casque, moins la vétusté en cas de chute. Le club est ouvert également à des non-licenciés, vélo ou marcheurs, sous forme de membres avec une souscription volontaire de 10 €.

C'est ainsi que le club voit son effectif augmenter et compte plus d'une trentaine de cyclos et randonneurs confondus. Un groupe WhatsApp a été créé pour les rendez-vous vélo, en semaine ou le dimanche matin (17 cyclistes) et les rendez-vous marche le mardi matin, jeudi matin et dimanche matin (une quinzaine de marcheurs) ; selon les disponibilités de chacun.

Toute personne intéressée pour intégrer l'association sportive peut contacter le Président Eric Chevray au 06 63 10 53 62. La saison 2023 a démarré le 5/03 et selon les disponibilités de chacun, les membres participent à différentes manifestations

Début de la saison



Une partie du groupe VTT s'est rendu à la randonnée de Kerfany près de Moëlan sur Mer au printemps et à la PLB Muco à Callac le 24 juin.



Le 30 juillet, le départ de l'étape n° 3 de la course KBE Kreizh Breizh Elites était donné à Locmalo, arrivée à Carhaix (183.6 km), les bénévoles ont participé à la bonne organisation et l'accueil des équipes et des véhicules d'assistance des coureurs ; Le KBE est une course cycliste inscrite au calendrier européen de l'Union Cycliste Internationale. Il se déroule tous les ans fin juillet sur les routes du Centre Bretagne. Avec plus de 150 coureurs de plus de 24 nationalités différentes au départ, le KBE se déroule durant 3 jours et comprend 4 étapes.



Réunion préparatoire organisation de la KBE



Départ de la course KBE

En septembre et octobre, plusieurs licenciés cyclistes et marcheurs se sont également rendus à différentes randonnées locales comme Guern, Malguénac, Melrand, Le Sourn... Et ont participé à la Gourinoise le 15/10.



Sortie Rando VTT à Malguénac



La Gourinoise

Plusieurs journées de débroussaillage ont été nécessaires en juin et octobre pour nettoyer les chemins (pour rappel, le club fournit l'essence pour le matériel de nettoyage).



Journée débroussaillage juin 2023

Locmalo Vélo Club



Journée débroussaillage octobre 2023

La Randonnée du Chapelain s'est déroulée avec succès le 22 octobre, avec une participation de 710 randonneurs vététistes et pédestres, qui ont eu le plaisir de traverser les chemins de la commune, dont une partie du GR ; le soleil s'est même invité pour cette journée.

Le club remercie ainsi tous les bénévoles qui ont participé et aidé au débroussaillage, à l'organisation de la KBE et de la rando annuelle.



Randonnée du Chapelain

Chaque année, le club remet des dons à des associations, c'est ainsi que cette année, un chèque de 300 € est remis à :

Mr. Pierre Yves Morcet, Directeur Adjoint au sein de l'activité SSR du Groupe VIV3 Bretagne, (Centre de Kerpape et Keraliguen). Les lieux de vie de Kerpape fréquentés par les malades ne sont pas financés par l'assurance maladie et peuvent poursuivre leur activité que grâce aux dons.

Mr. Philippe Baudet, Vice-Président de l'association La Gourinoise contre le cancer, qui en plus des dons pour la recherche met en place des actions de soutien comme des séances de réflexologie ou de musicothérapie très bénéfiques aux malades.



Gymnastique Volontaire Pourleth

Ambiance et bonne humeur au Club de Gym de Locmalo !

Tous les lundis de 17h à 18 h, dans une ambiance musicale, les adhérents du club GV POURLETH se retrouvent autour de Thibault ARNOULT, coach sportif professionnel pour améliorer leur forme et profiter de sa bonne humeur !

Toutes les parties du corps sont sollicitées à travers des exercices diversifiés. Le programme des cours variera tout au long de l'année et chacun progresse à son rythme et selon ses possibilités.

Les cours s'adressent à tous les adultes, expérimentés ou non dans la pratique sportive pour développer souplesse, renforcement musculaire, rythme cardiaque, mobilité...

Lors des séances, c'est la bienveillance et la bonne humeur qui priment, chacune et chacun fait selon ses moyens ; nous ne faisons pas un concours de performance ni de beauté car l'essentiel c'est de se sentir mieux à la fin du cours, d'améliorer notre forme physique et de passer un moment agréable.

Pour rejoindre le club GV POURLETH, Christine Droual, Trésorière, au 07 78 25 46 96 ou Chrystel Lombard, Présidente au 06 09 82 60 16 vous renseigneront avec plaisir.

Inscription possible en cours de saison.



Kafe-Bara-Amonenn

L'Association Kafe-Bara-Amonenn a été créée il y a une trentaine d'années. Elle a eu de nombreuses activités (nettoyages de rivières, randonnées, édition de calendriers, animations).

Après une période de demi-sommeil, l'association s'est lancée en 2008 dans l'enseignement du breton. Des cours pour adultes ont lieu à Locmalo, à la salle du Chapelain (Trois cours le mercredi entre 16h et 20h30 selon les niveaux).

Les randonnées continuent toujours, en lien avec Sport et Culture de Cléguérec.

KBA organise aussi le filaj de Locuon, en Ploërdut.

Nous serions aussi intéressés par des rencontres entre bretonnants. Il y a un bon nombre de gens qui n'ont pas besoin de cours, ayant appris la langue sur les genoux de leurs parents. Nous aimerions en parler avec eux, ou les rencontrer.

Vous pouvez contacter directement le président, Jean-Alain THOMAS : ectjathomas@orange.fr



Kafe-Bara-Amonenn

Notre association continue son activité : les cours de langue bretonne à la salle polyvalente de Locmalo (bien rénovée) chaque jeudi soir. L'an prochain, nous mettrons peut-être en place un cours pour débutants, s'il y a des volontaires. Le cours « supérieur » est bien avancé, le jeudi de 20h30 à 22h et nous invitons cordialement les bretonnants de Locmalo à y faire un tour quand ils veulent pour échanger avec les élèves.

Un vendredi par mois, nous avons une activité « chant en breton », au bar « Les trois marchands » à Guéméné. Le prochain est en janvier, il sera annoncé dans la presse. Ceux qui le veulent amènent des chansons et nous les chantons ensemble. On peut chanter même si on ne parle pas breton.

Enfin, des randonnées bilingues sont organisées, le calendrier de l'an prochain devrait bientôt paraître.

Ur blead mat 'souvetaamp deoc'h tout

Contact : ectjathomas@orange.fr 0297512731

La Croix Rouge

Les membres du CCAS de LOCMALO, se relayent une fois par mois pour accueillir les bénévoles de la Croix Rouge, qui viennent distribuer des produits alimentaires (viande, poisson, laitage, fruits et légumes), ainsi que quelques produits d'hygiène.

Ces « paniers » sont destinés à des familles dans le besoin, ayant fait leur demande auprès de l'assistante sociale du secteur (Guéméné : 02 97 23 36 36), ainsi qu'auprès de la mairie de Locmalo : 02 97 51 22 04.

Chaque bénéficiaire verse 3€ à chaque passage aux membres de la Croix Rouge, ce montant va augmenter de 0,50€, soit 3,50€, à partir de janvier 2024.

Les dates des différents passages sont communiquées aux bénéficiaires, au début de chaque semestre.

Une unité supplémentaire de la Croix Rouge complète ce service. Elle est située à « la gare » (ancienne DDE) de Guéméné depuis février 2023. Celle-ci distribue des produits non alimentaires, mais tout aussi nécessaires, tels que des vêtements, des chaussures, de la vaisselle, du linge de maison, etc...

L'unité est ouverte à tous, le mardi et le jeudi de 14h à 16h et le samedi de 9h30 à 11h30.

Un grand MERCI à tous ces bénévoles, CROIX ROUGE et CCAS, qui apportent leur soutien aux personnes en difficulté durant des périodes, plus ou moins longues.

Contacts :

Yann JONDOT - 06 47 81 84 64 - yann.jondot@wanadoo.fr

Myriam DANIEL - 06 19 73 37 64

Chantal SIREK - 06 44 75 63 62

Olivier LE PUIL - 06 75 74 30 59

Inscriptions auprès de la mairie de LOCMALO au 02 97 51 22 04



Jeunes Sapeurs Pompier

La section JSP du centre de Guéméné compte 13 JSP dont 3 sont originaires de Locmalo. Les autres viennent de Plouay, Bieuzy-les-Eaux, le Faouët, Guern et Bubry. Ils en sont à leur 2^{ème} année sur les 3 que compte la formation. Le prochain recrutement aura lieu début 2025 pour les élèves de 4^{ème}. Les élèves intéressés devront faire une lettre de motivation et passer un entretien pour être sélectionnés. La formation, outre le sport, forme les jeunes au secourisme, aux manœuvres incendie et à tout ce

qui permet de devenir sapeur pompier.

Paroles de JSP :

Lola Evanno : « Je veux sauver des vies et être ISP (Infirmière Sapeur Pompier) plus tard »

Amaury Kerbiquet : « parce que je veux être sapeur pompier plus tard, pour sauver et aider les gens. »

Glenn Le Tadic : « Pour devenir sapeur pompier plus tard, afin de sauver des gens. »

SDIS

L'activité opérationnelle :

400 interventions réalisées sur les 12 derniers mois.

Pour ces 12 derniers mois, cela représente dans notre activité :

71 % de secours à victime

6 % d'opérations diverses

10 % d'incendie

13% d'accident de la circulation

Les interventions paramédicales assurées par les infirmiers sont au nombre de 200 ces 12 derniers mois.

Soit un cumul total d'environ 550 interventions.

Une activité annuelle risques courants légèrement en baisse, si l'on fait abstraction des aléas climatiques de novembre qui ont fait monter rapidement les statiques en quelques jours.

Cette année 2023 aura vu dans un cadre général une légère baisse de nos sollicitations du fait de la prise en charge plus régulière des carences en ambulances privées.

Les personnels du centre :

Le centre de secours est composé de 29 SPV répartis de la façon suivante : 10 femmes, et 19 hommes.

L'activité de sapeur-pompier, qu'elle soit professionnelle ou volontaire, est souvent vu comme une activité d'hommes, je suis heureux cette année encore de pouvoir compter sur un effectif composé de 35% de femmes.

Quatre arrivées cette année au sein de centre de secours :

Lilou GARNIER de Locmalo

Kilian LE MANACH de Locmalo

Romain LE PORTIER qui nous arrive de Ploërdut

Baudouin DEVORST de Locmalo

Les anciens SP :

Le centre de secours et l'amicale compte dans leurs rangs 19 anciens sapeurs-pompiers.

Dont plusieurs ont intégré la réserve départementale dénommée URRL.

Cela permet une prise en charge logistique importante sur les opérations de secours.

Merci à eux pour leur disponibilité et leur engagement.

Sont nommés :

Au grade de Caporal : Ewen LE MANACH

Au grade de Caporal / Chef : Emilie BOISBOUVIER, Baudouin DEVORST, Sophie DRUEL, Conrad ROBINS

Au grade de Sergent : Isabelle BRISSET

Au grade d'Adjudant : Jean-Baptiste AUFFRET

Au grade d'Adjudant/Chef : Clément JOUET

Médaille d'argent du ministère de l'intérieur pour 20 ans de service - Insigne de Chef de centre : Lieutenant Mickaël LE CUNFF

Médaille d'or du ministère de l'intérieur pour 30 ans de service : Caporal/Chef Didier FRETET

Remise d'une médaille de l'union départementale :

Cette médaille sera remise par le représentant de l'union départementale : Clément JOUET

Pardon de Kerlénat

Cette année les fidèles étaient nombreux dans la chapelle de Kerlénat. Un baptême et un mariage étant célébrés à l'issue de la messe. Suite à la procession jusqu'à la fontaine la commune a offert le pot de l'amitié à tous les participants.



Pardon de Saint-Eugène

De nombreux fidèles se sont retrouvés pour le premier pardon de la commune à saint-Eugène.



Rando Pourleth

Pour cette édition 2023, 70 marcheurs étaient présents malgré le temps menaçant. Malheureusement, à mi-parcours juste après le ravitaillement l'orage a éclaté, obligeant les organisateurs à raccourcir le parcours. Le pot de l'amitié s'est déroulé à l'abri dans l'église ouverte pour l'occasion après 3 ans de travaux. Nathalie Le Pen de la communauté de communes étant venue nous retracer l'histoire de l'église.



Pardon de Longueville

Pour fêter ses 40 ans, le comité de la chapelle de Longueville a vu les choses en grand. Outre la messe et le pot au feu habituel (repas servis), les animations étaient nombreuses. Concours de boules bretonnes et de palets sur route ont attiré les amateurs. À partir de 16h, danses bretonnes avec un fest-deiz gratuit et le spectacle du bagad de Lann-Bihoué très appréciés des spectateurs. La soirée se terminant par une dégustation de crêpes pour ceux qui le souhaitent.



Centre de Loisirs les Korrigans

Accueils de Loisirs Sans Hébergement Les Korrigans pour vos enfants

L'ALSH de Locmalo est une structure d'accueil collectif de mineurs qui est ouverte le mercredi et les vacances scolaires de 7h30 à 19h (sauf Noël), sur Locmalo, depuis 1 an, dans les locaux de l'école « couleurs d'émaux ». Elle accueille une cinquantaine d'enfants de 3 à 12 ans.

La structure est référencée pour accueillir tous les enfants du secteur de Guéméné/Scorff : Locmalo, Ploërdut, Persquen, Lignol, Le Croisty, St Caradec Tréglomel, St Tugdual Kernascleden et Langoëlan. Elle peut aussi accueillir des enfants de Séglien et autres communes voisines en fonction des places disponibles. Un système de navette est mis en place pendant les vacances scolaires et l'été pour permettre le déplacement des enfants sur le territoire jusqu'à la structure.



Des projets sur l'année et des partenariats

En 2023, l'équipe pédagogique a axé ses animations sur la découverte du monde au travers de nombreuses activités. Une des activités phare de l'année : la danse, qui a permis aux enfants de s'initier à la country, les danses polynésiennes, indiennes...

Un partenariat a aussi été créé avec les résidents de Clair Logis, la résidence autonomie de Guéméné sur Scorff. Des animations communes comme la chasse aux œufs, une sortie à Aquarev à Loudéac, des jeux de société, ou comme dernièrement les olympiades ont permis de belles rencontres intergénérationnelles.

La nouveauté de l'année : la veillée « Trouille et Citrouille », une soirée de 19h à 21h30 pour les enfants de 7 à 12 ans pendant les vacances de la Toussaint. Un moment convivial où les enfants ont préparé et partagé un repas d'Halloween. Les animateurs ont concocté de nombreux jeux tout au long de la soirée : jeux de sorcières, recherche d'insectes et le loup garou. Un grand succès qui pourrait se renouveler sur d'autres vacances.

Des sorties sur le territoire

Les enfants ont pu profiter de la piscine Kan An Dour, de la base nautique de Priziac, l'occasion de s'amuser et/ou découvrir les activités aquatiques.

Des sorties aux « terres de Nataé » ainsi que le terrarium de Kerdanet ont aussi été proposées aux enfants ravis.

Un lien avec la maison des jeunes de Guéméné : le cap junior. Il s'adresse aux plus âgés de l'ALSH pour découvrir la maison des jeunes. Une journée ou demi-journée est proposée sur chaque période de vacances et permet aux enfants de découvrir des ateliers avec les jeunes et permettre plus d'autonomie.

N'oublions pas l'évènement phare de l'année : la fête du jeu

Elle s'est déroulée à l'espace Koed-noz de Ploërdut le samedi 14 janvier dernier sur le thème d'Alice au pays des merveilles. De nombreuses familles sont venues découvrir les jeux de société proposés par L'ALSH et les ludothèques de Le Croisty, Ploërdut mais aussi les jeux géants de celle de Guiscriff et partager la galette de la reine.

Le samedi 20 janvier 2024, la fête du jeu aura lieu à la salle polyvalente de Guéméné sur Scorff.

Inscriptions :

Pour inscrire ses enfants, il vous suffit de contacter le service enfance jeunesse de Roi Morvan Communauté :

6 rue Carant du Four - 56 320 LE FAOQUET
02 97 23 20 19 - sej@rmcom.bzh

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
Le vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Rendez-vous ensuite sur :

- <https://rmcom.kiosquefamille.fr/kiosque>
- Compléter le dossier de votre/vos enfant(s) : informations familiales, attestation d'assurance, copie des vaccins à jour, attestation de quotient familial : à renouveler chaque année (obligatoire)
- Inscrire les jours de présences puis les jours de navettes si besoin. Inscription avant 12h le vendredi, pour le mercredi suivant.
- Procéder au paiement pour valider l'inscription



Maison des jeunes de Guéméné sur Scorff



La maison des jeunes, rue Jean Feuillet à Guéméné Sur Scorff, accueille les jeunes de 12 à 17ans, des communes du secteur de Guéméné comme le centre de loisirs. L'animateur avec son minibus, parcourt les routes du territoire pour aller à la rencontre des jeunes, venir les chercher et les ramener (à la demande). Ouverture le mercredi 12h30/18h, le vendredi 17h/20h et le samedi 12h/18h, pendant les vacances scolaires et l'été. Les horaires varient en fonction des animations et sorties.

L'animateur propose de nombreux temps d'animation sur place ou des sorties extérieures : l'objectif étant de créer des temps d'échange, de partage, et surtout de rendre acteur le jeune sur son territoire.

Cette année, les jeunes ont sillonné une partie de la Bretagne pour des activités en tout genre : sportives, culturelles, ..., sur Brest, Lorient, Vannes, Nantes...

Séjours et projets

Un séjour (14 / 17 ans) dans les Alpes et en Italie cet été, a été le fruit d'une belle aventure toute l'année. Plusieurs mois de préparation avec des jeunes motivés. Des actions pour de l'autofinancement ont permis à chaque jeune de partir à moindre coût, un succès au rendez-vous !

Chaque année de nouveaux projets émergent des envies des jeunes du territoire, l'animateur les accompagne et les motive dans leurs actions.

Des partenariats ont vu le jour depuis septembre, avec les résidents du foyer Clair Logis de Guéméné, pour les accompagner dans le déménagement de leur poulailler.

De nombreux projets pourraient voir le jour comme l'aménagement et la restauration d'une salle.

C'est le commencement de nouveaux projets de séjour et les jeunes sont déjà à fond pour repartir ! Ils participeront à la fête du jeu du samedi 20 Janvier pour continuer dans l'autofinancement de ce séjour.

Inscriptions

Les dossiers d'inscriptions sont à remplir sur le kiosque comme pour le centre de loisirs.

Puis les inscriptions aux activités se font directement auprès de l'animateur, Yoann Traveret au 06 07 58 86 70.

AMPER

Aides à domicile chez AMPER : de meilleures conditions de travail pour un service de qualité

Créée il y a presque 30 ans par la MSA Portes de Bretagne, l'association AMPER propose une palette de prestations à domicile : aide à la personne, maintien à domicile, entretien du logement, portage de repas, entretien du jardin. Elle porte également le dispositif Bulle d'air, service de répit à domicile destiné aux aidants. Les 350 aides à domicile de l'association interviennent sur une grande partie du département du Morbihan auprès de 3500 bénéficiaires.

Les valeurs de notre association, engagement, respect et confiance, sont au cœur des décisions et des actions

mis en place au quotidien et nous gardons nos bénéficiaires au centre de nos préoccupations.

Le bien-être de nos bénéficiaires passe notamment par le bien-être de nos salariés. AMPER accorde ainsi une grande importance aux conditions de travail des aides à domicile œuvrant au quotidien auprès d'eux.

Un groupe de travail constitué de salariés a mis en place une charte qui garantit l'amélioration des conditions de travail pour nos aides à domicile : mise en place de véhicules de service, intégration des nouveaux collaborateurs par de l'accompagnement et de la formation, réunions d'équipes, analyses de pratiques... Cela passe également par

l'optimisation des plannings et un temps de travail choisi, permettant de concilier la vie professionnelle et personnelle.

Autant de pistes, qui nous l'espérons, contribuent à une meilleure valorisation de ces métiers. Un enjeu crucial pour permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Vous voulez faire appel à nos services ? Contactez l'association au 02 97 46 51 97 ou par mail contact@amper-asso.fr

Vous connaissez un proche en recherche d'emploi ou êtes vous-même intéressé par les métiers du service à la personne ? Nous recrutons ! Découvrez nos offres sur msaservices.softy.pro

amper.asso.fr

Partenariat entre le CCAS et Présence Verte



Présence Verte est un service de téléassistance des personnes, c'est-à-dire un service d'aide à distance fonctionnant 24h/24 et 7j/7 dont l'objectif est de permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (isolées, âgées...). Grâce à Présence Verte, 1er réseau de téléassistance en France, les personnes continuent de vivre chez elles en toute sécurité. Fiable et efficace, ce système est simple d'utilisation.

Présence Verte Pays d'Ouest, opérateur de proximité (siège social à Vannes) avec des conseillers techniques dans tous les départements et professionnels (Label Qualité obtenu en 2009) vous garantit un tarif mensuel tout compris et sans contrainte :

- Location du matériel, abonnement à la centrale d'écoute, suivi et maintenance technique inclus.
- Pas de préavis, pas de frais de résiliation et pas de durée d'engagement minimum.

- Détecteur de fumée
- Bracelet détecteur de chutes
- Activ'Mobil : La liberté en toute sécurité

Pour tout renseignement et une démonstration gratuite, contactez votre mairie ou Présence Verte au 02 97 46 51 23 ou par mail sur paysdouest@presenceverte.fr



Le Sivom du canton de Guéméné-Sur-Scorff a mis en place un service de portage des repas à domicile pour personnes âgées, malades ou handicapées.

Fonctionnement du service

Les personnes âgées, malades ou handicapées souhaitant bénéficier du service de portage des repas à domicile doivent contacter le SIVOM du canton de Guéméné-sur-Scorff :

- A la mairie de Guéméné (tél. 02 97 51 20 23)
- A la mairie de Locmalo (tél. 02 97 51 22 04)

Les repas sont préparés dans les cuisines de l'hôpital et livrés trois fois par semaine à domicile.

Trois distributions par semaine :

- 1^{er} portage le lundi matin pour les repas du mardi et du mercredi.
- 2^{ème} portage le mercredi matin pour les repas du jeudi et du vendredi.
- 3^{ème} portage le vendredi matin pour les repas du samedi, dimanche et lundi.

Composition des repas

Pour le déjeuner : Pour le dîner :

- Un potage - Un plat principal
- Une entrée ou une bouillie
- Un plat principal - Un dessert
- Du fromage
- Un dessert

Les repas peuvent être adaptés aux personnes qui suivent un régime sous prescription médicale : sans sel et/ou sans ajout de matière grasse.

Les tarifs :

- Déjeuner : 9,50 €
- Déjeuner + dîner : 14,97 €
- Déjeuner pour un couple : 16,37 €
- Déjeuner + dîner couple : 27,31 €

Élections Européennes 2024



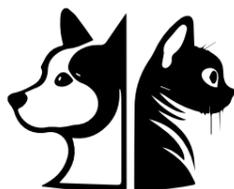
Les élections européennes 2024 se dérouleront le dimanche 09 juin 2024. Tous les cinq ans, les citoyens de l'Union européenne élisent les membres du Parlement européen. Ces élections quinquennales ont pour objectif l'élection des sept cent cinquante députés du Parlement européen et se déroulent simultanément dans tous les pays de l'Union européenne. En collaboration avec les représentants des gouvernements des pays de l'UE, les députés européens formulent des textes et législations et prennent des décisions qui influencent tous les aspects de la vie dans l'ensemble de l'Union européenne, du soutien à l'économie et la lutte contre la pauvreté au changement climatique et à la sécurité.

Pour participer aux élections, il faut être inscrit sur les listes électorales.
Les inscriptions sur les listes électorales se font via le formulaire n°12669*02 ou en ligne.
Les inscriptions sont automatiques pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions).

Adresse bureau de vote : Salle du Chapelain, Rue Jean Le Bris Locmalo (56160)

Chiens et Chats errants

Rappel citoyen
CHIENS MÉCHANTS, DÉJECTIONS CANINES, ABOIEMENTS, CHIENS ET CHATS ERRANTS



Face à une recrudescence de ces fléaux dont la mairie doit faire face et qui sont sources d'ennuis pour beaucoup d'entre nous (voire de conséquences graves telles les morsures), la mairie tient à rappeler les obligations et devoirs de chacun :

Chiens méchants – chiens et chats errants :

Il est **interdit de laisser vaguer les animaux domestiques** dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés (Arrêté préfectoral du 06 juillet 2006).

La divagation sur la voie publique d'un animal domestique peut être sanctionnée, en application de l'article R412-44 du Code de la route par contravention de 2^{ème} classe.

Les chiens doivent systématiquement être tenus en laisse sur la voie publique lors des promenades.

En ce qui concerne les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie (chiens d'attaque, de garde et de défense) ils doivent systématiquement en plus d'être tenus en laisse, être muselés.

Le permis de détention de ces chiens est obligatoire.

En cas de danger grave et immédiat pour les personnes ou les animaux domestiques, le maire peut ordonner par arrêté que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté à la garde de celui-ci, et le cas échéant, faire procéder à son euthanasie. Les frais afférents sont intégralement à charge du propriétaire ou détenteur du chien.

Face à la recrudescence des chats errants, en application des dispositions du Règlement Sanitaire Départemental, il est rappelé qu'il est interdit de déposer de la nourriture en tous lieux publics, dans les voies privées, cours ou parties d'immeubles

afin de nourrir des chats ou autres animaux.

Déjections canines :

Pour des raisons sanitaires, les **déjections canines sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts, les zones de jeux pour enfants...**

Elles sont par conséquent uniquement **autorisées dans les caniveaux à condition d'être ramassées.** (À cet effet, des sacs sont à disposition au distributeur situé près de la salle du Chapelain).

Les déjections canines favorisant la prolifération de microbes et en raison de tout ce qui précède, il est demandé aux propriétaires d'animaux de procéder au ramassage des déjections de leur(s) animal(aux).

À défaut, le maire en sa qualité d'officier de police judiciaire peut instituer une réglementation en prévoyant expressément une sanction (Amende de 2^{ème} classe dont le montant de base de 35 € peut être majoré par arrêté municipal).

Aboiements:

Les aboiements de nos amis les chiens, même s'ils peuvent être considérés comme normaux par leur propriétaire, peuvent vite devenir une gêne ou nuisance pour le voisinage, occasionner des conflits, surtout si ces aboiements sont puissants, répétés, ou sur la durée. Ils peuvent être considérés par la loi comme des nuisances domestiques et être sanctionnés (Art.363-2 du Code pénal). Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé (Art. R1336.5 du Code pénal).

Boîtes aux lettres

Comme chacun a pu le constater, la boîte à lettres du Bourg qui était en lieu et place depuis plus de 50 ans, Rue Jean Le Bris a été enlevée par les services postaux à la fin de l'été.

La Municipalité a réagi en faisant paraître un article dans les journaux. Après entrevue avec la direction des Postes, une nouvelle Boîte aux Lettres a été installée. Un nouvel emplacement a été déterminé en tenant compte de la sécurité routière et de l'accessibilité, et installée devant le mur de la mairie.



Rappel réglementation aux particuliers :

Tous les immeubles dont la demande de permis de construire a été déposée postérieurement au 12/07/1979 doivent être équipés de boîtes aux lettres répondant à des normes.

Les boîtes aux lettres doivent être positionnées en bordure de voie ouverte à la circulation publique et placée à l'entrée d'un logement, à un endroit accessible sans danger. N'oubliez pas d'inscrire dessus le nom de tous les habitants du foyer. De même pour les plaques de rue. Chaque habitation doit disposer d'une plaque de rue dans le but de faciliter l'accès des services (pompiers, ambulances, distribution du courrier et des colis...).

Si vous n'avez pas de plaque, venez le faire signaler en Mairie.

Urbanisme

Vous souhaitez faire des travaux sur votre maison, construire un abri de jardin, clôturer votre parcelle, ou installer des panneaux solaires ? Nous vous rappelons que pour toutes modifications extérieures de votre maison ou de ses annexes, une autorisation d'urbanisme est obligatoire. Il peut s'agir d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable. Vous pouvez vous renseigner à l'accueil de la mairie, pour des conseils dans l'élaboration de votre dossier.



Tontes des pelouses et travaux



Le bruit, c'est à certaines heures seulement... Les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

MERCI DE VEILLER AU RESPECT DE CES HORAIRES POUR LE BIEN DE TOUS

Rénovation Énergétique

Faire ses travaux, sans tomber dans le panneau !
Les pratiques déloyales et trompeuses dans le secteur des énergies renouvelables et de la rénovation thermique ont augmenté depuis quelques années.

Les 8 réflexes à adopter :

1- **Vous voulez faire des économies d'énergie ?** pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez le droit, **renseignez-vous auprès d'un conseiller France Rénov ou ALECOB.**

2- **Les services publics ne démarchent jamais !** Assurez-vous que le partenaire existe bien. Ne donnez pas vos coordonnées bancaires ou votre numéro fiscal. Ne signez jamais le jour même.

3- **Le démarchage téléphonique est interdit dans le secteur de la rénovation énergétique,** sauf si vous avez déjà un contrat en cours d'exécution avec le professionnel.

4- **Méfiez-vous des simulateurs d'aides sur internet.** Leur but est de récupérer des numéros de téléphone pour les revendre. L'outil Simul'Aides, disponible sur la plateforme **France Rénov**, vous aide à estimer les aides auxquelles vous avez droit.

5- **Prenez le temps de comparer :** demandez des devis à plusieurs entreprises. Soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.

6- **Prenez garde aux offres trop alléchantes.** Les aides et les économies promises ne sont pas forcément réelles. Ne signez pas avant d'avoir interrogé **France Rénov ou ALECOB**

7- **Ne signez pas d'attestation de fin de travaux** avant qu'ils ne soient totalement terminés, surtout si vous avez contracté un crédit.

8- **Un litige ?** Vous pouvez le signaler sur **Signal.Conso.gouv.fr** ou contacter **RéponseConso**, au **0809 540 550** (numéro d'appel non surtaxé) ou à **DGCCRF - RéponseConso** - B.P.60 - 34935 Montpellier Cedex 9.

Source DGCCRF

10, Boulevard Jean Moulin
29270 Carhaix-Plouguer
tel: 02.98.99.27.80
mail: contact@alecob.org



L'ALECOB, un outil du territoire à votre service

Pour les particuliers:

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur:

Vous souhaitez améliorer votre confort et réduire votre facture énergétique;
Vous envisagez des travaux de rénovation, vous voulez améliorer votre habitat;
Vous vous intéressez sur les aides financières, les types d'installations, les matériaux;



Les conseillers **France Rénov de l'AlecoB**, vous répondent:

- par téléphone au **02 98 99 27 80** ;
- par mail à: contact@alecob.org
- sur rendez-vous dans nos locaux à Carhaix
- ou lors de nos permanences près de chez vous (sans rendez vous)

PRIZIAC : de 14h à 17h le 4ème mardi du mois (Mairie)
GUÉMENE SUR SCORFF: de 14 à 17h le 3ème mardi du mois de JANVIER-AVRIL-JUILLET-OCTOBRE (14, rue Joseph Pères dans la maison France Services)
CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU: de 9h à 12h le 1er mercredi de chaque mois (6 rue de Morlaix - locaux de la communauté de communes de Haute Cornouaille)
PLONEVEZ-DU-FAOU: de 9h30 à 12h le 2ème mercredi de chaque mois (Mairie)
HUELGOAT: de 9h à 12h le 4ème vendredi de chaque mois (12, rue du docteur Jacq)
ROSTRENNEN: de 9h à 12h le 3ème mercredi de chaque mois (mairie)
SAINT NICOLAS DU PELEM : de 14h à 17h30 le 2ème jeudi du mois (espace Daourit (ancien super U près de l'église))

Alerte sur les pratiques déloyales et rénovation énergétique

Le choix de l'entreprise pour vos travaux énergétiques reste de votre responsabilité, seuls les travaux réalisés par une entreprise RGE peuvent bénéficier des aides. (voir site: france-renov.gouv.fr)

Les aides sont à demander **avant signature du devis.**

Depuis quelques années, les pratiques déloyales et trompeuses dans le secteur des énergies renouvelables et de la rénovation thermique ont augmenté.

L'AlecoB au travers du dispositif France Rénov vous guide et vous informe sur les démarches et les aides(rappel: les aides ne sont pas pérennes et évoluent constamment).

En cas de litige, vous pouvez le signaler sur Signal.Conso.Gouv.fr ou contacter RéponseConso, au 0809 540 550 (numéro d'appel non surtaxé) ou à DGCCRF - Réponse Conso - B.P.60 - 34935 Montpellier Cedex 9

ps: le démarchage téléphonique est interdit dans le secteur de la rénovation énergétique, sauf si vous avez déjà un contrat en cours d'exécution avec le professionnel.



Notre commune est un Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD)



L'expérimentation TZCLD a été mise en place sur 8 communes du territoire, dont Locmalo. Elle œuvre pour le droit à l'emploi et s'adresse à toutes les personnes qui en sont privées durablement. Une garantie d'emploi, représentée par l'Entreprise à But d'Emploi existe pour toute personne éligible et volontaire pour s'impliquer dans l'expérimentation.

Mais, le Territoire Zéro Chômeur c'est quoi ?

TZCLD COB en quelques chiffres

En 2023, TZCLD COB c'est : 34 personnes en CDI, des animations proposées toute l'année, une épicerie sociale et une blanchisserie sur Rostrenen, des ateliers bois et couture, et des centaines d'heures de travail au service du Territoire.

Des équipes disponibles pour répondre à toutes vos questions

En quoi le projet vous concerne ?

En tant que personne privée durablement d'emploi

Vous pouvez bénéficier d'un emploi :

Sur le territoire grâce à notre réseau

ou

Au sein de l'Entreprise à But d'Emploi, en CDI :
Adapté aux savoir-faire, à temps choisi, rémunéré au SMIC

Vous pouvez être acteur.trice de votre emploi :

En participant à la création et la mise en place des activités (ateliers et groupes de travail...)

En tant qu'entreprise, association, acteur du territoire

Vous avez des besoins auxquels personne ne peut répondre ?

L'Entreprise à But d'Emploi peut exécuter des services ou tâches qui ne peuvent être assurés par d'autres structures locales.

Vous avez des besoins en personnel ?

Nous connaissons peut-être quelqu'un qui détient les connaissances ou savoir-faire requis pour ce poste.

... Car l'emploi est un droit

Pour nous contacter

✉ tousverslemploi@gmail.com

☎ 07.69.40.66.66

f [TerritoireZeroChomeurDeLongueDuree.COB](https://www.facebook.com/TerritoireZeroChomeurDeLongueDuree.COB)

Pour nous retrouver sur RDV :

📍 Tous les derniers mardi du mois à la **Maison France Service de Guéméné-Sur-Scorff** de 9 h 00 à 12 h 00

📍 Tous les troisième mardi de chaque mois de 9 h 00 à 12h00 à la **Mairie de Rostrenen**



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

QUI ?

- ✓ Tous les français
- ✓ 16 à 25 ans

COMMENT ?

- En Mairie :**
- ✓ Présentation de la carte nationale d'identité en cours de validité ou tout document justifiant de sa nationalité française et livret de famille

PARCOURS DU RECENSEMENT



Votre situation évolue ?

DEMEMAGEMENT/CHANGEMENT
ETABLISSEMENT SCOLAIRE/AUTRE...

1. Assurez-vous que la réponse ne se trouve pas sur votre **espace majdc.fr**
2. Espace **FAQ** : <http://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>
3. **CHATBOT** : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>
4. Contacter le **Centre du service national et de la jeunesse de BREST**

CONTACT

Centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) de BREST

Par courrier : BCRM Centre du service national et de la jeunesse CC 81 29240 BREST cedex 9

Par e-mail : csnj-brest.trait.fct@intra.def.gouv.fr

Par téléphone : **09 70 84 51 51** (appel non surtaxé) Du lundi au jeudi : 09h00-12h00 ; 13h30-16h30 / Vendredi : 09h00-12h00 ; 13h30-15h30

Les déchets sur Roi Morvan Communauté

Les déchets sur Roi Morvan Communauté : ce qui change en 2024

Il n'y a pas de sens à incinérer de l'eau. C'est pourtant ce qui se passe lorsque les biodéchets, composés à 80% d'eau, sont jetés dans le bac d'ordures ménagères et assimilés.

La Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, dites Loi AGEC (2020), a été mise en place afin d'accélérer le changement du mode de production et de consommation actuel pour tendre vers une économie circulaire.

Concernant les biodéchets elle porte sur :

- Le renforcement de la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- La valorisation organique des biodéchets.

Dès le 1^{er} janvier 2024, « cette obligation s'applique à tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, y compris aux collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets [...] sont tenus de mettre en place un tri à la source de ces biodéchets ». Soit par « une valorisation sur place », soit par « une collecte séparée des biodéchets pour en permettre la valorisation et favoriser un usage au sol de qualité élevée ». Cela signifie que les biodéchets ne devront plus se retrouver dans le bac à ordures ménagères.

En réponse à cette obligation, Roi Morvan Communauté a fait le choix du « tout compostage ». Des composteurs de différents volumes sont mis à disposition à tarif subventionné pour les ménages et non-ménages disposant de terrain. Des sites de compostage partagé seront mis en place sur le territoire pour les ménages sans jardin et les non-ménages ayant une production de biodéchets journalière inférieure à 300g. Les non-ménages ne souhaitant pas composter devront se tourner vers une collecte séparée des biodéchets effectuée par un prestataire privé.

Afin d'aider à bien composter, des formations gratuites sur le compostage sont proposées à différentes dates en 2024. Le calendrier est consultable dans votre mairie ou sur la page des « animations pour réduire nos déchets » du site internet de Roi Morvan Communauté. L'inscription à ces dernières est obligatoire afin d'y participer.

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter le service gestion des déchets au 02 97 23 71 02 ou envoyer un mail à dechetsmenagers@rmcom.bzh - Site internet : <https://rmcom.bzh/les-animations-pour-reduire-nos-dechets>

Note :

Article R541-8 du Code de l'Environnement : définition des biodéchets

Article L541-21-1 : Tri à la source des biodéchets

Composteur

Roi Morvan Communauté propose à ses habitants un premier composteur pour leur foyer à prix subventionné. Ces composteurs sont à venir récupérer au Centre Technique des Déchets, 5 ZI du Pont Min au Faouët.

Lors de la première acquisition le prix est de 4€ pour le 320L et de 8€ pour le 560L. Le second composteur est à prix coûtant, soit 44€ pour le 320L et 64€ pour le 560L.

Merci de vous munir d'un justificatif de domicile et d'un chèque pour le règlement.

À compter du 1^{er} janvier 2024, des formations itinérantes d'une heure sur le compostage sont organisées sur tout le territoire.

Les particuliers auront la possibilité de repartir avec leur premier composteur du foyer. Les usagers ayant déjà retiré leur premier composteur auprès de Roi Morvan Communauté pourront également venir aux formations.

Ces dernières seront gratuites avec inscription obligatoire. Les dates des formations seront communiquées ultérieurement sur les sites internet et Facebook de la collectivité et des communes.

Bonus réparation

Votre ordinateur, four à micro-ondes ou lave-linge est en panne ? De nombreux appareils électriques et électroniques peuvent bénéficier du Bonus réparation. Pour cela, rendez-vous auprès d'un réparateur agréé qui vous fera bénéficier d'une réduction sur la réparation de votre appareil. La cartographie des réparateurs est disponible sur <https://www.e-reparation.eco/annuaire-reparateurs-qualirepar/>

Envie d'apprendre à réparer par vous-même ou transmettre votre savoir faire, venez rejoindre le repair café de Guiscriff ou les ateliers bricolage de La trinité se bouge à Langonnet.



Les déchets sur Roi Morvan Communauté

GUIDE SECONDE VIE

Une nouvelle édition paraîtra début 2024. Ce guide répertorie les initiatives locales de réparation, occasion, location, réemploi, vrac...



Vêtements et chaussures : donnez leur une seconde vie !

Les vêtements et chaussures sont souvent retrouvés dans nos poubelles alors qu'ils pourraient avoir une seconde vie. Voici 3 solutions pour ne pas les jeter :
RÉPARER : NOUVEAU vous pouvez bénéficier de réduction pour la réparation de vos vêtements auprès de vos artisans labellisés. Renseignez vous chez votre couturière.

RÉUTILISER : Transformer son jean en sac à main, transformer son pantalon en short, un peu de couture et vous voilà avec un nouveau allié pour votre garde robe. Rejoignez les ateliers de la vieille école à

DONNER : TOUS les textiles et chaussures même usés, peuvent être déposés en borne textile (Croix Rouge, Borne Relais). Ceux-ci mis en sac fermé, sec et propres, pourront faire le bonheur d'autres personnes et pour les plus usés, être recyclés pour servir d'isolants.

L'aide à la location de broyeur à végétaux

Mulching, paillage, tout est bon pour réutiliser ses végétaux sur place. C'est pourquoi, le service déchets vous propose une aide d'un montant de 50€ pour louer un broyeur et ainsi valoriser vos déchets verts chez vous.

Vous pourrez utiliser le broyat en paillage pour nourrir votre sol, le protéger et limiter la pousse des mauvaises herbes. Le paillage peut aussi se faire avec les tontes de pelouse ou tous autres débris végétaux disposés en couche sur le sol.

La tondeuse est également une bonne alliée du jardinage zéro déchets. Elle permet de broyer toutes les tailles de moins d'un cm de diamètre et de les valoriser en paillage.

Le formulaire de demande d'aide à la location de broyeur est disponible sur le site internet de la communauté de communes ou en format papier dans votre mairie et auprès des loueurs locaux.

Vers le réemploi des matériaux de construction



Des **matériaux de construction inutilisés** ? Un reste de carrelage, une planche à peine entamée, un robinet en bon état de son ancienne salle de bain ... tous ces objets destinés à la benne pourraient

trouver une nouvelle vie. C'est ce qu'on appelle le **réemploi** et cela participe à l'économie circulaire.

Le territoire a été mobilisé pendant un an sur ce thème et l'idée de s'organiser autour d'une **association** a été mentionné pour récupérer les matériaux et les remettre dans le circuit pour une **seconde vie**.

Cette initiative vous intéresse ? N'hésitez pas à prendre contact avec le service **Déchets Ménagers - Economie circulaire pour la mise en lien**.



Acheter en vrac à votre épicerie, c'est possible !

Avec la loi anti gaspillage, vous pouvez amener votre contenant propre pour transporter votre fromage, viande, plat préparé.



Les déchets sur Roi Morvan Communauté



TOUS LES EMBALLAGES VONT DANS LA POUBELLE JAUNE, MAIS SEULEMENT LES EMBALLAGES !



ROI MORVAN COMMUNAUTÉ

Service Gestion des déchets
 Centre technique
 5 ZI de Pont Min
 56320 LE FAUÛT

Accueil :
 02 97 23 71 01
 dechetsmenagers@rmcom.bzh

Prévention :
 02 97 23 71 02
 preventiondechets@rmcom.bzh

Compostage :
 07 57 68 42 46
 l.denes@rmcom.bzh

Economie circulaire :
 02 97 23 71 03
 b.cousin@rmcom.bzh

STOP



ATTENTION AUX ERREURS DE TRI



Prendre soin de bien vider les emballages



Ne pas mettre dans la collecte sélective (poubelle jaune)



Les sacs noirs d'ordures ménagères

→ à déposer dans les conteneurs d'ordures ménagères



Le verre

→ à déposer dans les colonnes à verre



Les restes et les épluchures alimentaires

→ à déposer dans le composteur



Les objets

(jouet, brosse à dent, saladier, casserole, éponge, CD, gourde d'eau, assiette, outil, classeur...)

→ usés ou cassés : à déposer dans les conteneurs d'ordures ménagères



Les produits d'hygiène

(couches, lingettes, masques, mouchoirs en papier...)

→ à déposer dans les conteneurs d'ordures ménagères

Déchetterie



Ouverture du 1^{er} avril au 30 octobre :

Du lundi au vendredi : 14h à 17h30

Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h30

Du 1^{er} novembre au 31 mars :

Du lundi au vendredi : 14h à 17h30

Samedi : 10h à 12h et 14h à 17h30

Tarifs Cimetière

CONCESSIONS	30 ans	30 ans	50 ans
1 à 2 places (2m ²)	/	130,00€	210,00€
3 à 4 places (4m ²)	/	260,00€	420,00€

ESPACE CINÉRAIRE	15 ans	30 ans	50 ans
Cavernes au mur ou cases Columbarium, 3 places maximum et selon la dimension des urnes	100,00€	200,00€	300,00€
Cavernes au sol - 4 places maximum et selon la dimension des urnes	150,00€	250,00€	350,00€

FLORICUBE	
15 ans	100,00€
30 ans	200,00€
50 ans	300,00€



Salle Polyvalente

SALLE DU CHAPELAIN	COMMUNE	HORS COMMUNE
RÉUNIONS		
Association communale	Gratuit	Gratuit
VIN D'HONNEUR		
Association communale	Gratuit	Gratuit
Particulier	120,00 €	150,00 €
ENTERREMENT		
Café	50,00 €	/
Cérémonie	Gratuit	/
REPAS		
Association communale	50,00 €	150,00 €
Particulier - Week-end	300,00 €	350,00 €
Particulier - 3 jour	350,00 €	400,00 €
MANIFESTATION		
Association	Gratuit	150,00 €
Commerciale - 1 jour	150,00 €	/
Commerciale - 2 jours	250,00 €	/
Commerciale - 3 jours	350,00 €	/
FORFAIT CLUB - ASSOCIATION		
1 x / semaine	100,00 €	150,00 €
2 x / semaine	200,00 €	250,00 €
Réunion pro / buffet	150,00 €	150,00 €
CAUTION	500,00 €	500,00 €

MÉDIATHÈQUE	
Abonnement annuel par famille	10 € / an

PHOTOCOPIES		A4	A3
Noir et Blanc	Recto	0,20 €	0,30 €
	Recto-Verso	0,40 €	0,60 €
Couleur	Recto	0,50 €	0,70 €
	Recto-Verso	1,00 €	1,40 €

ASSAINISSEMENT	
Part fixe	96 € HT
Part variable	0,60 € HT/m ³
Taxe de raccordement au réseau	500,00 €
Tarification forfait puits	40 m ³ /an

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
Type d'occupation	Occupation permanente d'un emplacement de stationnement (équivalent à 2 places de stationnement maximum) pour un espace de vente alimentaire.
Modalités de calcul	Par année civile
Tarif	200,00 €

FORFAIT ÉLECTRICITÉ DANS LE CADRE DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
Branchement sur compteur communal et consommation pour un espace de vente alimentaire (forfait)	100 € / mois





*Bonne Année !
Bloavez Mad !
Happy New Year !*

